

FACTURE N° 4060080
INTERVENTION PLANIFIEE 567
N/REF : 1/06/2024 50H50 C:001550 I:00816

EHPAD RESIDENCE DE L'ADORATION

**180 RUE GABY CARVAL
29200 BREST**

IMMEUBLE : EHPAD ADORATION
180 GABY CARVAL
29200 BREST

Guipavas, le 17 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 180 GABY CARVAL - BREST
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : M. LE ROUX

INTERVENTION DU 12/06/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
VIDANGE ET NETTOYAGE DU BAC A GRAISSE
CURAGE ENTRÉE ET SORTIE
EVACUATION/TRAITEMENT DES DECHETS EN CENTRE AGREE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : PRÉSENCE DE CAILLOUX DE LE BAC

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.45mn BAG =<1M3+dép.=<30mn	1	203,45	203,45
TOTAL H.T.				203,45
T.V.A. a 20,00%				40,69
TOTAL T.T.C.En EURO				244,14

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.

FACTURE N° 4060080

Guipavas, le 02 janvier 2024

Objet : Revalorisation 2024

Madame, Monsieur,

Cher client,

Nous avons subi, au cours de l'année 2023 dans la continuité de 2022, une augmentation non négligeable de nos charges d'exploitation.

Bien que le coût de certains produits ait évolué de manière plus importante que l'inflation, nous avons pris la décision de limiter notre augmentation tarifaire à celui de l'évolution de l'indice des prix entre décembre 2022 et décembre 2023.

De ce fait, nous vous informons de l'application d'une revalorisation tarifaire de 3,8 %, à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Comptant sur votre compréhension, et toujours soucieux de vous apporter une prestation de qualité en partenariat, nous nous efforcerons d'optimiser nos services, et notre réactivité à votre égard.

L'ensemble de notre équipe vous remercie de votre confiance et vous présente ses sincères salutations.

Eric LOCATELLI
Directeur Général

